

GAINES ANTI-RAYONNEMENT

Avec la gaine anti-rayonnement, l'atténuation du champ électrique est supérieure à 90 %.

La gaine est de type ICTA conforme à la norme européenne EN 50086-2-2.

Sa technologie multicouches, dont une en matériau composite électriquement conducteur, lui confère des propriétés de blindage des rayonnements électriques 50 Hz (Système breveté).

Une mise en oeuvre simple et rapide :

1/ Passage de la gaine de la même manière que la gaine ICTA ordinaire.

2/ Raccordement à la terre :

Pour assurer l'atténuation du champ électrique, la gaine doit être raccordée à la terre à l'aide des clips de raccordement prévus à cet effet.

Les raccordements doivent être réalisés au niveau :

- du tableau
- des boîtes de dérivation
- des boîtiers d'encastrement

Au tableau, chaque départ de gaine doit être relié à la terre via le clip de diamètre correspondant.

Dans les boîtes de dérivation, les gaines doivent être raccordées entre elles et au conducteur de terre par un fil de diamètre 1.5mm² et un clip du diamètre correspondant.

Dans les boîtiers d'encastrement, chaque gaine de longueur supérieure à 15 mètres doit, à chaque extrémité, être reliée à la terre par un fil de diamètre 1.5mm² et un clip du diamètre correspondant.

GAINES ANTI-RAYONNEMENT

Dans certaines circonstances les boîtiers d'encastrement et les boîtes de dérivation faradisées sont recommandées.

3/ Mise en place du Clip :

- a) Positionner le clip sur la gaine, une pression sur celui-ci permettra de réaliser le contact avec la couche conductrice de la gaine.
- b) Raccorder le clip à la terre à l'aide d'un fil de 1.5mm².

N'hésitez pas à demander conseil à votre distributeur.

